

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**Cabinet de la vice-première ministre, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire - Investissement de près de 11 M\$ - 84 NOUVEAUX LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE LIMOILOU, A QUÉBEC**

**QUÉBEC, le 12 février 2009** /CNW Telbec/ - Le député de Jean-Lesage et adjoint parlementaire au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur André Drolet, a inauguré aujourd'hui, au nom de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Nathalie Normandeau, l'Oasis Sainte-Odile, phase 2 et la Coopérative d'habitation l'Art de Vivre, deux projets offrant un total de 84 nouveaux logements communautaires à des aînés en légère perte d'autonomie et à des familles. La cérémonie s'est déroulée en présence de monsieur Raymond Dion, membre du comité exécutif de la Ville de Québec et responsable de l'habitation, de monsieur Lucien Simard, président du conseil d'administration de l'Oasis Sainte-Odile, et de monsieur Jacques Boivin, président du conseil d'administration de la Coopérative d'habitation l'Art de Vivre.

L'Oasis Sainte-Odile, phase 2, offre 44 logements à des personnes âgées en légère perte d'autonomie alors que la Coopérative d'habitation l'Art de Vivre abrite 40 logements pour des familles. Ces deux projets visent une clientèle à faible et modeste revenu.

Des partenaires publics, communautaires et privés ont investi près de 11 millions de dollars dans la réalisation des deux immeubles. La Société d'habitation du Québec (SHQ) a versé une somme de près de 5 millions de dollars par l'entremise de son programme AccèsLogis Québec tandis que la Ville de Québec a contribué pour un montant de plus de 1,2 million de dollars, dont près de 100 000 \$ sous forme de rabais de taxes capitalisé.

«Le gouvernement du Québec s'est donné pour mandat de mettre davantage de logements abordables à la disposition des ménages à faible revenu. C'est pourquoi je suis très fier de l'appui financier qu'il a apporté à ces deux projets d'habitation. Grâce à ces réalisations, des familles profitent d'un milieu de vie agréable et propice à leur épanouissement et bon nombre de nos aînés demeurent dans leur milieu, dans des logements confortables et sécuritaires», a déclaré le député André Drolet.

«Nous souhaitons investir dans plusieurs projets sociaux pour venir en aide, entre autres, aux aînés, aux immigrants, aux familles et aux personnes handicapées. La réalisation de logements sociaux et communautaires comme ceux-ci répond à un besoin réel et nous souhaitons poursuivre dans cette voie. Ces deux projets d'habitation sont structurants pour la communauté de par la gestion participative qu'ils suscitent chez les membres locataires. Dans un contexte où le taux d'inoccupation est particulièrement bas, je me réjouis que la Ville contribue à la réalisation de ces nouveaux logements», a déclaré monsieur Raymond Dion.

Parmi les locataires des deux immeubles, 42 ménages peuvent bénéficier du programme Supplément au loyer, une aide financière destinée aux personnes à faible revenu qui, sans ce soutien supplémentaire, devraient déboursier plus de 25 % de leur revenu pour se loger. Le supplément au loyer versé représentera, sur une période de cinq ans, une aide financière totale de 567 000 \$. De ce montant, 510 300 \$ seront versés par la SHQ et 56 700 \$ par la Ville de Québec.

En outre, Hydro-Québec s'est engagée à soutenir les deux projets avec des subventions de 79 100 \$ à l'Oasis Sainte-Odile et de 117 000 \$ à la Coopérative d'habitation l'Art de Vivre pour faire en sorte que les bâtiments répondent à la norme Novoclimat de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec. Soulignons que depuis avril 2003, plus de 2900 logements communautaires ont été réalisés, ou sont en voie de l'être, dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui représente des investissements totalisant près de 311 millions de dollars. De ce nombre, 402 unités sont situées dans la circonscription électorale de Jean-Lesage pour des coûts de réalisation de plus de 47 millions de dollars.

Mentionnons enfin que ces deux projets s'inscrivent dans les objectifs du gouvernement du Québec de réaliser 24 000 logements à loyer abordable, communautaires ou privés. Au 31 décembre 2008, 22 479 de ces logements étaient livrés ou en voie de réalisation.